

<http://pagnol-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article118>



Le stage en entreprise

2017-2018

- ORIENTATION - Stage en entreprise en classe de 3ème -



Date de mise en ligne : mercredi 6 septembre 2017

Copyright © Collège Marcel Pagnol - Gravigny - Tous droits réservés

Dans le cadre de leur scolarité au collège, les élèves de troisième effectuent un stage d'observation en entreprise durant la semaine du lundi 20 au vendredi 24 novembre 2017. Pour les élèves, c'est une très bonne occasion de découvrir le monde de l'entreprise, et d'affiner leur projet d'orientation.

La recherche de l'employeur est à la charge des familles.

Une fois l'employeur trouvé, l'élève, la famille, l'employeur et le responsable du stage doivent remplir et signer une convention de stage. Elle est disponible en pièce jointe ou au secrétariat de scolarité auprès de Mme Debacker.

Après ces premières signatures, la convention doit être ramenée au collège pour être signée par le Professeur Principal et par Mme Gasnier, chef d'établissement.

La convention de stage sera alors prête... Un exemplaire sera conservé au collège, un sera transmis à l'entreprise, et un sera destiné à la famille...

Vous trouverez en pièces jointes la convention de stage, des conseils pour chercher le stage et un courrier à remettre aux entreprises. Ces documents ont été remis sous format papier aux élèves en juin 2017 (fin d'année de 4ème).

[(A l'issue de cette semaine de stage, un rapport de stage devra être fait par l'élève pour expliquer ce qu'il a observé et vécu pendant cette semaine de découverte. Le professeur de technologie donnera aux élèves les informations concernant la rédaction de ce rapport.

<div class="encadre_rouen_un" style="position:relative; float:left; width: 98.2%; margin:5px 0.7% 10px 0.7%;" >

Voici deux liens pour vous aider dans vos démarches

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/col-voltaire-tarbes/IMG/pdf/Passeport_pour_entreprise.pdf



<http://www.7etapespourtrouverunstage.com/>